

Motion réunion inter- Conseils Scientifiques, Sorèze, 22 mars 2012

L'assemblée des CS des membres fondateurs du PRES UT du 22/03/2012 remercie les porteurs du projet UNITI de leur investissement dans la construction du dossier et les félicite d'avoir gagné le concours IdEx pour le bien du site universitaire.

Elle demande que la signature de la convention soit différée jusqu'à la fin d'année pour permettre la clarification, l'amendement et l'appropriation du projet par les établissements après un large débat au sein de la communauté.

Elle demande que la convention attributive d'aide entre le PRES et l'ANR précise explicitement les points suivants :

- toute équipe de l'UT est éligible aux appels d'offres des programmes IDEX 2 à 5,
- l'entrée dans le périmètre d'excellence résulte du succès aux appels d'offres des programmes IDEX,
- le budget du programme IDEX1 (soutien aux LabEx) est limité aux dotations résultant des appels d'offres nationaux, afin de concentrer les financements sur les autres programmes ouverts à l'ensemble du site,
- la répartition des budgets de l'IdEx entre les programmes est soumise à l'avis des CS des établissements fondateurs du PRES.